

Juin 2012

F



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE AD HOC SUR L'ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET LE PARTAGE DES AVANTAGES EN DÉCOULANT

Première session

Longyearbyen (Svalbard, Norvège), 11 - 13 septembre 2012

NOTE D'INFORMATION À L'INTENTION DES PARTICIPANTS

Table des matières

	Paragraphes
Organisation de la réunion	
Date et lieu de la réunion	1
Communications	2
Admission des participants	3 - 5
Inscription	6
Documents	7
Formalités d'entrée	
Visa	8 - 14
Passeport	15
Organisation des voyages	16
Transports	17
Hôtel	18
Soutien à la participation des membres du Groupe de travail issus de pays en développement	19
Événements parallèles	20
Réception / Dîner traditionnel	21 - 22
Renseignements utiles	
Services de restauration/repas	23
Climat	24
Tenue vestimentaire	25
Devises/change	26
Électricité	27
Numéros pour les appels d'urgence à Longyearbyen	28
Santé et sécurité	29 - 30
Accès à l'Internet	31
Langues	32

**PREMIÈRE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE AD HOC SUR L'ACCÈS
AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE ET
PARTAGE DES AVANTAGES EN DÉCOULANT**

**Longyearbyen (Svalbard, Norvège)
11-13 septembre 2012**

1. ORGANISATION DE LA RÉUNION

Date et lieu de la réunion

1. La première session du Groupe de travail technique ad hoc sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages en découlant (Groupe de travail) se tiendra à la maison de la culture de Longyearbyen (îles de Svalbard, Norvège), du 11 au 13 septembre 2012. La maison de la culture (*kulturhuss*) se trouve à proximité de l'hôtel Radisson Blu Polar et du centre universitaire, près de la poste, de la banque, des boutiques et d'autres sites d'intérêt. La séance d'ouverture aura lieu le mardi 11 septembre 2012 à 10 heures.

Communications

2. Toute correspondance concernant la réunion est à adresser au Secrétaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture:

Mme Linda Collette
Secrétaire
Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome
Italie
Adresse électronique: cgrfa@fao.org
Tél.: +39 06 5705 4986

Admission des participants

3. Les membres du Groupe de travail, tels qu'élus par la Commission à sa treizième session ordinaire, sont les suivants:

Afrique: Cameroun, Érythrée, Togo, Tunisie, Zambie.
Asie: Bangladesh, Bhoutan, Indonésie, République démocratique populaire lao, Thaïlande.
Europe: Espagne, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suisse.
Amérique latine et Caraïbes: Brésil, Chili, Équateur, Guyana, Paraguay.
Proche-Orient: République islamique d'Iran, Liban, Yémen.
Amérique du Nord: Canada, États-Unis d'Amérique
Pacifique Sud-Ouest: Australie, Îles Cook.

4. Les membres de la Commission qui ne sont pas membres du Groupe de travail pourront, sur demande adressée au Secrétariat de la Commission, participer aux travaux du Groupe de travail en qualité d'observateurs. Le Groupe de travail, ou le Bureau au nom du Groupe de travail, peut inviter des experts, ainsi que des représentants d'organisations internationales spécialisées, à intervenir en session.

5. Le Directeur général souhaiterait que lui soient communiqués avant le 15 juin 2012 les noms, titres officiels et adresses des représentants des membres du Groupe de travail et, dans le cas des non-membres, les noms, titres officiels et adresses des observateurs désignés pour assister à cette

Conférence. Ces renseignements, ainsi que les numéros de téléphone et de télécopie et les adresses électroniques de chaque représentant seront transmis au Secrétaire de la Commission.

Inscription

6. Les inscriptions auront lieu au comptoir situé à l'intérieur de l'Hôtel Radisson Blu Polar à Longyearbyen. Elles commenceront le lundi 10 septembre 2012, de 15 heures à 16 h 30, et se poursuivront les jours suivants de 9 heures à 13 heures et de 14 heures à 17 heures. Les participants sont priés de s'inscrire dès leur arrivée à Longyearbyen. Pour ce faire, tous doivent présenter une carte d'identité ou un passeport et, le cas échéant, une lettre sur papier à en-tête officiel confirmant leur nomination en vue de leur participation à cette session.

Documents

7. Les documents de travail de la session sont téléchargeables sur le site Internet de la Commission à l'adresse: <http://www.fao.org/nr/cgrfa/>. Les participants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire des documents préparés pour la session, y compris les documents d'information et les études de référence.

2. FORMALITÉS D'ENTRÉE

Visa

8. Un visa Schengen en cours de validité est nécessaire. La Norvège participe à la coopération de Schengen et, à ce titre, les ressortissants des autres pays participants peuvent circuler librement entre les pays membres de l'espace Schengen. Il en va de même pour les ressortissants étrangers qui possèdent un permis de séjour dans l'un desdits pays membres ou un visa de visiteur (valable 90 jours au maximum) pour l'espace Schengen.

9. L'exemption de visa concerne également les ressortissants des pays ayant conclu des accords d'exemption de visa avec la Norvège. Ils peuvent rester en Norvège pendant 90 jours au maximum.

10. La Norvège a conclu des accords d'exemption de visa avec les pays suivants (les pays en gras désignent ceux qui participent à la coopération Schengen):

A: Andorre, Albanie (titulaires de passeports biométriques), **Allemagne**, Antigua-et-Barbuda, Argentine, Australie, **Autriche**
B: Bahamas, la Barbade, **Belgique**, Bermudes (titulaires de passeports BDTC), Bosnie-Herzégovine (titulaires de passeports biométriques), Brésil, Brunéi, Bulgarie
C: Canada, Chili, Costa Rica, Croatie, Chypre, **République tchèque**
D: **Danemark**
E: El Salvador, Estonie, **Espagne**, États-Unis
F: **Finlande, France**
G: **Grèce**, Guatemala
H: Honduras, Hong Kong (titulaires de passeports SAR et BNO), **Hongrie**
I: **Islande**, Irlande, Israël, **Italie**
J: Japon
L: **Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg**
M: Macao (titulaires de passeports SAR), Macédoine (titulaires de passeports biométriques), Malaisie, **Malte**, Maurice, Mexique, Monaco, Monténégro (titulaires de passeports biométriques)
N: Nouvelle-Zélande, Nicaragua
P: Panama, Paraguay, **Pays-Bas, Pologne, Portugal**
R: République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni
S: Saint-Marin, Serbie (titulaires de passeports biométriques), Seychelles, Singapour, **Slovaquie, Slovénie**, Saint-Kitts-et-Nevis, **Suède, Suisse**
T: Taiwan (titulaires de passeport taïwanais sur lequel figure le numéro de carte d'identité),
U: Uruguay
V: État de la Cité du Vatican, République bolivarienne du Venezuela

11. Les participants nécessitant un visa doivent en faire la demande auprès de l'ambassade de Norvège de leur pays de résidence respectif (voir <http://www.norway.info/>). Un visa pour l'espace Schengen est valable pour la Norvège ainsi que pour tout autre pays participant à la coopération Schengen. Par conséquent, un seul visa suffira pour les personnes provenant de pays dont les citoyens sont soumis à l'obligation de visa, même s'ils doivent se rendre dans plusieurs pays de l'espace Schengen.

12. **Toutefois, il convient de noter que si la Norvège fait partie de l'espace Schengen, ce n'est pas le cas de Svalbard. Les participants venant de pays soumis à visa doivent donc posséder un visa pour deux entrées dans l'espace Schengen. Cela doit être indiqué dans le formulaire officiel de demande.**

13. Il est conseillé aux participants de demander leur visa suffisamment à l'avance, le traitement des demandes pour l'espace Schengen pouvant prendre jusqu'à 30 jours.

14. La demande doit être présentée à l'aide du formulaire officiel et accompagnée d'un passeport en cours de validité, d'une photo format passeport et d'autres justificatifs attestant la participation à la réunion. Dans certains pays, il est possible d'effectuer la demande en ligne à l'adresse:

<https://selfservice.udi.no/>

Le formulaire de demande de visa Schengen peut être téléchargé à l'adresse suivante:

http://www.udi.no/PageFiles/17602/Visum_engelsk_skrivbart.pdf

Pour de plus amples renseignements, voir:

<http://www.udi.no/Norwegian-Directorate-of-Immigration/Oversiktsider/Fact-sheets/Fact-sheet-Visa/>.

Passeport

15. Pour entrer en Norvège, il est nécessaire de posséder un passeport en cours de validité. Au titre de la réglementation de Schengen, l'identité de tous les voyageurs franchissant les frontières extérieures de l'espace Schengen doit être contrôlée. Comme Svalbard n'en fait pas partie, l'identité de tous les voyageurs se rendant de Svalbard en Norvège continentale doit être vérifiée, à la fois à l'entrée et au départ. Ce contrôle concernera aussi bien les citoyens norvégiens que les ressortissants étrangers (c'est-à-dire les personnes couvertes par l'accord EEE ou par la Convention AELE ainsi que les ressortissants de pays tiers).

Les passeports et les cartes d'identité nationales doivent se conformer aux exigences réglementaires de Schengen relatives à la vérification de l'identité. Les citoyens norvégiens peuvent prouver leur identité en présentant un permis de conduire délivré après 1998, une carte d'identité bancaire ou la carte d'identité des forces armées norvégiennes.

3. ORGANISATION DES VOYAGES

16. Les participants doivent se charger eux-mêmes d'organiser leur voyage, à l'exception de ceux qui font partie du Groupe de travail et bénéficient du soutien de la Norvège du fait qu'ils sont issus d'un pays en développement. Étant donné le faible nombre de vols en provenance ou à destination de Longyearbyen, les participants sont invités à réserver le plus tôt possible. Quelques billets d'avion ont été réservés pour le trajet Oslo-Longyearbyen-Oslo (départ: lundi 10 septembre 2012 à 9 h 55 et vendredi 14 septembre 2012 à 14 h 45). Des réservations sont possibles avant le 30 juin 2012 à l'adresse: <http://www.conferencemanager.dk/wg-abs-booking/the-event.html>, selon le principe du « premier arrivé, premier servi ».

4. TRANSPORTS

17. Les participants seront accueillis à l'aéroport de Longyearbyen le 10 septembre. Un bus sera affrété le 10 septembre entre l'aéroport et l'hôtel, et le 14 septembre entre l'hôtel et l'aéroport.

5. HÔTEL

18. Il est possible de réserver des chambres et des repas à prix spéciaux par le biais du site Internet du Radisson Blu Polar Hotel (<http://www.conferencemanager.dk/wg-abs-booking/radisson-blu-polar-hotel-spitsbergen.html>). Quelques chambres ont déjà été réservées à ces tarifs préférentiels, précisés ci-dessous:

Chambre simple, avec petit déjeuner et accès Wifi: 995 NOK par nuit.

Chambre double, avec petit déjeuner et accès Wifi: 595 NOK par personne et par nuit.

Vous trouverez d'autres hôtels aux adresses www.spitsbergentravel.com/Start/ et www.svalbard.net/?set_lang=en.

6. SOUTIEN À LA PARTICIPATION DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL ISSUS DE PAYS EN DÉVELOPPEMENT

19. Le Gouvernement norvégien a gracieusement accepté de prendre en charge les frais de participation d'un représentant du Groupe de travail pour chaque pays en développement (frais de voyage et d'hébergement). Les membres concernés doivent donner leur accord ainsi que le nom du représentant au Secrétaire de la Commission dont l'adresse figure plus haut, au plus tard le **15 juin 2012**.

7. ÉVÉNEMENTS PARALLÈLES

20. Des événements parallèles pourront avoir lieu à l'auditorium de la maison de la culture de Longyearbyen et au Radisson Blu Polar Hotel Spitsbergen. Les demandes y relatives doivent être soumises au Secrétaire, au plus tard le 1^{er} août 2012.

8. RÉCEPTION / DÎNER TRADITIONNEL

21. Les participants pourront assister le lundi 10 septembre 2012 à une séance d'ouverture organisée au musée de Svalbard de 15 heures à 16 h 30. Le soir, tous les participants sont invités par le gouvernement norvégien à une réception de bienvenue suivie d'un dîner traditionnel. La réception a lieu à 19 heures au centre universitaire.

22. Le vendredi 14 septembre 2012, avant leur départ, les participants pourront profiter d'une visite guidée des sites touristiques.

9. RENSEIGNEMENTS UTILES

Services de restauration/repas

23. Le Radisson Blu Polar Hotel Spitsbergen propose un buffet chaud servi entre 13 heures et 15 heures pour le déjeuner et entre 17 h 30 et 19 h 30 pour le dîner, avec au choix, viandes, poissons et légumes. Des tarifs réservés aux participants de la réunion du Groupe de travail ont été convenus:

Buffet de sandwiches du 10 septembre, 220 NOK.

Déjeuner-buffet les 11, 12 et 13 septembre, 260 NOK par jour.

Dîner-buffet les 11, 12 et 13 septembre, 315 NOK par jour.

Sac repas les 11, 12 et 13 septembre, 129 NOK par sac.

Le Rabalder Café de la maison de la culture de Longyearbyen propose des formules de salades et sandwiches pour le déjeuner.

On trouve également en ville de nombreux restaurants où dîner.

Climat

24. La température moyenne à Longyearbyen est de 0°C en septembre, avec souvent un fort vent froid. Les conditions météorologiques y sont très changeantes, ce qui signifie que la température ressentie peut être inférieure de 10 degrés à celle annoncée. Pour connaître la température à Longyearbyen, voir <http://www.yr.no/place/Norway/Svalbard/Longyearbyen/long.html>.

Tenue vestimentaire

25. Il est nécessaire d'apporter des vêtements chauds et résistants au vent, des sous-vêtements épais, de bonnes chaussures, un tricot en laine, une écharpe, un bonnet ou un chapeau et des mitaines. À Svalbard, le code vestimentaire est assez informel. Les bâtiments, y compris votre hôtel, sont bien

chauffés. La coutume veut que l'on enlève ses chaussures en entrant dans un bâtiment (y compris l'hôtel et la salle de réunion). Cela permet de maintenir le sol propre et sec. Si vous le souhaitez, vous pouvez emporter une paire de chaussons ou des chaussures légères.

Devises/change

26. La devise utilisée à Svalbard est la couronne norvégienne (« krone »). Vous pouvez en retirer dans votre banque, au distributeur automatique situé au premier étage de l'aéroport d'Oslo (hall des départs) ou à la banque de Longyearbyen. Les couronnes norvégiennes sont acceptées dans l'ensemble de l'archipel de Svalbard, y compris les sites russes. Les cartes de crédit sont acceptées dans la plupart des magasins et restaurants.

Électricité

27. 220V, AC. Les prises électriques sont aux normes européennes.

Numéros pour les appels d'urgence à Longyearbyen

28.

Assistance médicale: +47 79 02 42 00 (hôpital de Longyearbyen)

Police (Syssemmannen/Gouverneur de Svalbard): +47 79 02 43 00

Téléphone de l'officier de police de garde: + 47 79 02 12 22 / +47 41 40 31 65 (portable)

Numéro d'appel d'urgence: 11

Santé et sécurité

29. L'eau du robinet est potable. Un dispositif de premiers soins sera disponible tout au long de la réunion. Longyearbyen (Svalbard) dispose d'une pharmacie et d'un petit hôpital (+47 79 02 42 00).

30. On trouve des ours polaires toute l'année dans l'ensemble de l'archipel de Svalbard. Ils sont extrêmement rapides et dangereux. Il est rare d'en rencontrer à Longyearbyen et il n'est généralement pas dangereux de se déplacer à pied dans le centre-ville, sauf indication contraire. En aucun cas, vous ne devez sortir de la ville sans être accompagné d'une personne armée. Pendant les visites des sites touristiques, la sécurité sera assurée par les guides munis d'armes et d'autres équipements utiles. Vous verrez peut-être également des rennes et des renards arctiques. Ces animaux sont inoffensifs.

Accès à l'Internet

31. L'auditorium de la maison de la culture de Longyearbyen ainsi que le Radisson Blu Polar Hotel Spitsbergen disposent d'un accès Wifi gratuit. La maison de la culture met également gratuitement à disposition des ordinateurs avec accès Internet.

Langues

32. L'anglais est une langue très répandue en Norvège et à Svalbard.